



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-056-2025-04

PUBLIÉ LE 25 AVRIL 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Cellule officines de pharmacie

IDF-2025-04-25-00004 - Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/52 portant modification la déclaration d'exploitation en date du 11 août 1989 ayant autorisé l'exercice de l'officine de pharmacie (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-04-25-00004

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/52 portant
modification la déclaration d'exploitation en
date du 11 août 1989 ayant autorisé l'exercice de
l'officine de pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2025/52 portant modification la déclaration d'exploitation en date du 11 août 1989 ayant autorisé l'exercice de l'officine de pharmacie

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 30 avril 1954 portant octroi de la licence n°95#000571 aux fins de création d'une officine de pharmacie sise angle rue Général de Gaulle et avenue F. Bommelle à Montigny-Lès-Cormeilles (95370) ;
- VU** la déclaration d'exploitation en date du 11 août 1989 ayant autorisé l'exercice de l'officine au 12 Résidence de la gare à Montigny-Lès-Cormeilles (95370)
- VU** la demande en date du 14 mars 2025 par laquelle Madame Habiba EID sollicite la modification de la déclaration d'exploitation de la licence n° 95#000571 ;

- CONSIDÉRANT** que la Mairie de Montigny-Lès-Cormeilles (95370) a procédé à un numérotage rectificatif au sein de la commune ;
- CONSIDÉRANT** qu'il convient de tenir compte de cette nouvelle numérotation et que l'arrêté de la licence de création n° 95#000571 de l'officine de pharmacie dont Madame Habiba EID est titulaire, en date du 11 août 1989, doit être rectifié en conséquence ;
- CONSIDÉRANT** que les conditions d'exploitation de l'officine dont Madame Habiba EID est titulaire sont pour le reste inchangées ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La déclaration d'exploitation en date du 11 août 1989 de la licence autorisant l'exercice de Madame Habiba EID est modifiée comme suit,

Les termes :

«12 Résidence de la Gare à Montigny-Lès-Cormeilles (95370) »

sont remplacés par les termes :

« 12 bis Résidence de la Gare à Montigny-Lès-Cormeilles (95370) »

Le reste sans changement.

ARTICLE 2^e : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3^e : Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 25 avril 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

et par délégation,

Le Directeur du Pôle Efficience

SIGNÉ

Fabien PERUS